

CREATION D'UN TOURNE A GAUCHE ET D'UNE VOIE INTERNE ZA des Mesliers

Commune de MOUZEIL (44)

ANNEE	OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	PARTENAIRE
Étude : 2019 Travaux : 2020	Création d'un tourne à gauche et d'une voie interne VRD Coût des travaux estimés : 335 000,00 € HT	Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (44)	-

La communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA), compétente en matière de développement économique, a décidé de créer une nouvelle zone d'activités sur la commune de Mouzeil afin de répondre à la demande et de façon à assurer une meilleure cohérence entre les différentes zones d'activités d'intérêt communautaire présentes sur le territoire de la COMPA, rassemblant 29 communes.

En juin 2012, la COMPA a lancé une démarche de concertation pour modifier le périmètre de la ZAC des Mesliers, sa vocation reste quant à elle inchangée (réservée aux activités). Cette nouvelle délimitation de la zone d'activités, située le long d'un axe très porteur pour le développement du Pays d'Ancenis (RD 164 – liaison Ancenis / Nort-sur-Erdre / Notre-Dame-des-Landes), s'étend sur une surface d'environ 32.27 hectares dont 23.13 hectares cessibles.

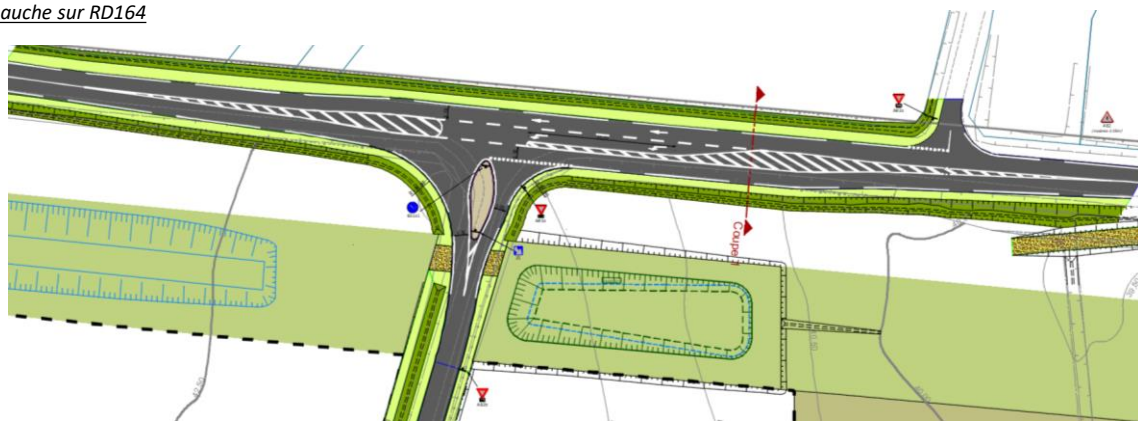


Tourne à gauche sur RD164

OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT :

En 2019, la COMPA souhaite lancer les études de projet d'une première tranche d'aménagement à l'Ouest de la ZA avec un accès provisoire sur la RD164. Deux solutions ont été envisagées, un giratoire et un tourne à gauche, ce dernier a été validé par les différents services de la COMPA et du Conseil Départemental de Loire Atlantique. Les enjeux sont principalement à :

- Créer un accès sécurisé à la ZA
- Aménager une première voie interne à la ZA pour viabiliser 13ha
- Prévoir les bassins de rétention liés et à la zone d'étude et au dossier loi sur l'eau établi



LE PROJET :

Un Tourne à gauche implanté sur la Route Départementale n°164 permettra l'accès à la ZA des Mesliers et aura les caractéristiques réglementaires du guide « Aménagement des carrefours Interurbains sur les Routes principales de décembre 1998.

- Largeur des voies : 3,50 m
- Longueur de stockage de 35,00 m
- Ilot borduré sur voie secondaire

La **voie interne** de distribution d'une largeur de 6,00m sera traitée en enrobé. Elle sera séparée des lots privatifs, par :

- une bande d'espace vert d'une largeur de 2,50 m d'un côté,
- une bande d'une largeur de 7,50 m composée d'une noue végétalisée et d'une réserve pour un cheminement piéton de 2,00m.

Au Sud de la voie interne sera aménagé une **aire de retournement** en enrobé de 26mx24m afin de permettre le retournement des véhicules (poids-lourds...).



Bassin de rétention des eaux pluviales

LES MISSIONS : AVP – PRO – ACT – VISA – DET – OPC – AOR